D'autre part, M. Jules De lafosse apprécie en ces termes, dans le *Matin*, la susdite séance :

« Si l'on veut avoir une physionomie exacte et à peu près complète des dispositions intellectuelles et morales qui animent une notable fraction de la majorité républicaine, et président, par conséquent, à l'élaboration de cette loi, il ne suffit pas de lire les discours prononcés de part et d'autre, il faut noter surtout les interruptions géniales dont le débat est émaillé. Il y a sur les bancs de la gauche quelques douzaines de patriotes sourcilleux et détonants qui n'osent pas faire prendre l'air de la tribune aux idées qui les étouffent, mais dont le républicanisme éclate en saillies triomphantes au choc des idées des autres, et l'on entend alors, au milieu d'éructations inarticulées, des gentillesses comme celle-ci :

» — Et l'inquisition ?

» — Au couvent !...

» — Tous capucins !...

» — Sous l'ancien régime, le peuple mangeait du foin !

» — Regardez la Suisse !...

» — Et les conscrits de 92 ?

» — Quiberon !...

» — Nous avons la religion de la patrie !

» — ... et de la liberté !

» Ces incongruités, ces platitudes, ces inepties; cet assaut de bêtise et d'ignorance, cet arrière-goût de haine, de rancune et d'envie, cette emphase de mots mariée à ce néant d'idées, témoignent mieux que les discours des orateurs de la qualité des adhésions que rencontre la réforme militaire, et de l'état moral de ceux qui la défendent par de pareilles raisons. Cela donne assez exactement l'étiage de l'esprit qui les anime. Il ne faudrait pas les presser beaucoup pour leur faire avouer qu'ils préfèrent un bataillon scolaire, une société de gymnastique laïque ou même un orphéon de banlieue à une troupe de vieux soldats façonnés au métier militaire sur le modèle des régiments de la garde. »

Aussi la *Paix* — organe de M. Grévy — est-elle assez peu satisfaite :

« Nous voyons, dit-elle, avec regret s'accentuer dans le parti républicain, des désaccords qui servent les intérêts de la réaction, en lui promettant de faire croire qu'elle impose ses doctrines à la Chambre, et de se prévaloir de ce qui est bon, en laissant la responsabilité entière du reste aux républicains. »

M. de Cassagnac conclut ainsi dans l'*Autorité* :

« Tant que les radicaux s'agiteront, gémiront, et frémiront de colère, le signe est infaillible, nous sommes dans la bonne voie et résolument nous y persévérerons »

G. GLANEY.

NOUVELLES DU JOUR

Eclairage électrique à Mulhouse

On lit dans l'*Express* de Mulhouse :

« On sait déjà que l'administration de la ville a accordé à la maison Siemens et Halske l'autorisation de faire dans le rayon de la ville la canalisation souterraine nécessaire pour la distribution de la lumière électrique. La même maison est entrée, il y a quelque temps, en négociation avec l'administration des chemins de fer, à l'effet d'installer aussi à la gare le nouveau système d'éclairage.

» Si nous sommes bien renseignés, les négociations ont abouti, et sous peu, malgré tout le perfectionnement apporté dans ces derniers temps à l'éclairage au gaz, les travaux vont commencer pour y installer les appareils électriques. D'un autre côté, la maison Siemens et Halske, représentée ici par MM. J. J. Heilmann et Maurice Koechlin, aurait aussi traité avec l'administration des chemins de fer pour l'emplacement d'une station centrale d'électricité, qui ne serait autre que le chantier de houille vis-à-vis de l'ancien bassin du canal.

La séance d'aujourd'hui mardi à la Chambre

Paris, 13 juin. — La séance de demain à la Chambre sera exclusivement employée en interpellations et en questions.

A l'interpellation sur les nominations dans le personnel des télégraphes viendra se joindre celle du M. Lesage, député du Cher sur les effets de la surtaxe qui frappe les céréales. M. Ducoudray député de la Nièvre en profitera pour déposer un projet de loi tendant à supprimer le droit de cinq francs.

La proposition de M. Ducoudray ne vise que les blés ; il n'y est pas question des bestiaux et des farines. Le gouvernement répondra à M. Lesage que les effets de la surtaxe ne sont pas un danger pour l'alimentation publique. La surtaxe a été votée trop récemment pour qu'on puisse savoir s'il faut reviser la loi. Au surplus le droit de suspension ne peut être exercé par le gouvernement que pendant l'absence du Parlement

Enfin, M. Salis député de l'Hérault posera une question sur le plâtrage des vins.

Mgr Rotelli à Paris

Rome, 13 juin. — Mgr Rotelli est parti ce soir, pour Paris.

La duchesse d'Alençon

Gratz, 13 juin. — La duchesse d'Alençon, atteinte de troubles nerveux sérieux, est arrivée pour suivre un traitement chez un médecin spécialiste.

Le procès de Leipzig

Leipzig, 13 juin. — Les débats du procès de haute trahison intenté aux membres alsaciens-lorrains de la Ligue des Patriotes, qui sont accusés d'avoir appuyé les tendances ayant pour but de séparer l'Alsace-Lorraine de l'Allemagne, ont commencé ce matin devant le tribunal de l'empire.

Les accusés déclarent tous qu'ils ne sont pas coupables. Ils reconnaissent, sauf le prévenu M. Freund, avoir versé des cotisations à la ligue des Patriotes dans laquelle ils n'ont vu qu'une association ayant pour but de propager et de rehausser les sentiments de patriotisme et de fonder des sociétés de gymnastique et de tir.

Les accusés se réfèrent à leur naissance sur le sol français et à l'éducation qu'ils y ont reçue.

Le prévenu, M. Freund, nie toute participation à la Ligue des Patriotes.

La suite des débats a été renvoyée à demain matin.

Incendie d'une forêt

Bordeaux, 13 juin. — La forêt de pins de la Canare est en feu.

Un triple assassinat

Narbonne, 13 juin. — Des espagnols ont tué, un fermier, sa femme et la sœur de celle-ci.

L'empereur Guillaume et le Kronprinz

Berlin, 13 juin. — L'empereur s'est levé. Le prince impérial part ce soir pour l'Angleterre.

Le bill agraire

Londres, 13 juin. — Les lords ont adopté tous les articles du bill agraire.

Faillites à New-York

New-York, 13 juin. — Une panique a eu lieu aujourd'hui au marché des cafés ; on annonce quelques faillites.

La liberté du travail et l'Eglise — Un prélat américain

Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul, qui a été le compagnon du cardinal Gibbons dans son voyage à Rome, vient de faire la déclaration suivante que nous trouvons dans l'*Etendard* de Montréal :

« Saint-Paul, Minn, 21 mai. — Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul, a donné dimanche dernier dans sa cathédrale un sermon admirable d'éloquence dans sa clarté, sa simplicité.

» En parlant de la question du travail, il a dit :

» Je présume que vous connaissez tous la position qu'a prise le Saint-Père vis-à-vis des Chevaliers du Travail : c'est que, en Amérique comme dans toutes les autres contrées, le travail et le capital ont chacun leurs droits, et ces droits doivent être respectés, L'Eglise a toujours sympathisé avec le parti du travail, parce qu'il est le plus faible et que ses droits doivent être protégés.

« *Le Saint Père n'a pas approuvé l'ordre des Chevaliers du Travail*, il ne l'a pas condamné, voilà tout. Et vous devez apprécier la différence immense qu'il y a entre approuver et ne pas condamner. Il dépend des Chevaliers du Travail eux-mêmes d'être ou de n'être pas condamnés.

» En protégeant leurs droits, ils ne doivent pas *violer la liberté du travail*; lorsqu'ils se mettent en grève, ils ne doivent pas *forcer ceux qui n'appartiennent pas à leur ordre* de s'y mettre également ; ils ne peuvent pas enlever à ceux qui ne sont pas chevaliers le droit de travailler à leur place.

On remarquera avec quelle netteté l'illustre prélat se prononce pour la *liberté du travail*.

Sarah Bernhardt

Paris, 13 juin. — Mme Sarah Bernhardt termine, en ce moment, ses représentations aux Etats-Unis. Elle doit s'embarquer le 18 courant, pour revenir en France, en passant par l'Angleterre.

Elle va donner une série de représentations en Irlande, en Ecosse, en Angleterre. Le 30, elle jouera à Dublin. Ses représentations à Londres commenceront le 14 juillet, pour finir le 6 août, — époque à laquelle elle rentrera à Paris, après un voyage de quatorze mois à travers toutes les Amériques.

Le succès de la grande artiste a été immense ; on peut dire que ce voyage n'a été qu'une longue suite d'ovations et de triomphes.

C'est dans l'Amérique du Nord que la récolte de bravos et de dollars a été abondante, surtout avec *Théodora*, qui a été l'attraction la plus considérable. On en peut juger par ce fait : trois représentations de *Théodora* données à New-York ont produit le chiffre fabuleux de 126,000 francs de recette !

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La laine et le nouveau tarif des douanes italiennes

La chambre de commerce française de Milan vient de publier, dans son bulletin hebdomadaire, une série de tableaux qui présentent d'une façon intéressante l'état de la question du nouveau tarif général italien actuellement en élaboration.

La commission nommée par la chambre, après examen du projet gouvernemental a présenté dans la séance du 27 mai dernier par son rapporteur M. Luzatti, un contre-projet qui modifie dans le sens de l'augmentation les propositions du gouvernement.

Voici le tableau qui se rapporte à la laine :

VIIe Catégorie LAINE (*Droit calculé aux 100 kilog.*)	Tarif conventionnel actuellement en vigueur de la Chambre de Commerce	Projet du Gouvernement	Projet de la Commission de la Chambre
Laine mécanique teinte	Exempt	20 fr.	10 fr.
» naturelle peignée	»	10	15
» » teinte	»	20	25
Filés de laine cardée simples écrus jusqu'à 10,000 mètres par kil.	70 fr.	40	45
» » » au-dessus de 10,000 mètres par kil.	50	50	55
» » peignée jusqu'à 50,000 mètres par kilog.	50	60	60
» » » au-dessus de 50,000 mètres par kil.	50	65	75
» » retors, simples	60	1 fr. plus que les simples	1 fr. plus que les simples
» » » multiples, simples retors.	»	30	37
Tissus de laine cardée jusqu'à 200 gr. par mètre carré	»	180	200
» » de 200 à 300 gr. » »	140	160	175
» » au-dessus de 300 gr. » »	140	210	250
» » pesanteur de 300 à 500 gr. par mètre carré	170	260	280
» » » au-dessus de 500 gr. » »	170	170	190
Tissus imprimés	40 fr. plus que les tissus correspondants	40 fr. plus que les tissus correspondants	40 fr. plus que les tissus correspondants
Dentelles	500	500	700
Objets cousus	non compris ceux des tissus correspondants	non compris ceux des tissus correspondants	non compris ceux des tissus correspondants

Pour la *bonneterie* la commission propose de distinguer la bonneterie ayant une forme *foggiata* (parmi laquelle celle à point diminué) de celle non formée. A la première, elle concéderait un droit majeur de 50 0/0 de celui proposé pour la bonneterie non formée c'est-à-dire en pièces.

Dans le courant de ce mois, le parlement doit entreprendre la discussion des différents projets qui sont soumis à son examen. Il doit voter avant les vacances, le Tarif général définitif, qui permettra au gouvernement d'avoir une base régulière pour entreprendre la négociation des nouveaux traités.

La laine à Londres

(*De notre correspondant spécial*)

LONDRES, le 13 juin 1887.
(Wool-Exchange City.)

Les catalogues de ce jour étaient peu intéressants; le négoce principalement n'avait guère d'éléments d'affaires ; par contre, la bonne laine de fabrique fine, mi-fine et croisée étaient assez abondante. Les Nouvelle-Zélande, dont on offrait près de 5.000 b. ont été comme précédemment très vivement disputées et ont obtenu les hauts prix de samedi.

L'Allemagne et l'Alsace ont continué ce soir à montrer une activité qui fait bien augurer du futur succès des enchères actuelles. Au début, il y avait lieu de craindre que l'abstention totale du contingent allemand ne fît descendre les genres qu'il favorise habituellement ; aujourd'hui cette crainte a disparu.

L'allure des enchères est excellente, l'animation générale et la confiance dans la majorité des esprits.

Les catalogues de demain et des jours suivants promettent d'être fort intéressants.

Laines

ANVERS, 13 juin.

On a vendu 21 balles de laine La Plata en suint.

LE HAVRE, 13 juin.

Il a été traité 21 balles de laine Chili en suint à fr. 147.50 les 100 kilog.

MARSEILLE, 13 juin.

On a vendu 200 balles de laine Georgie montagne, à fr. 87.50 : 80 b. Georgie B O à fr. 150 ; 85 b. Georgie B à fr. 130 ; 15 b. Alep lavée, à fr. 220.

LIVERPOOL, 9 juin.

Durant la dernière quinzaine les navires *County-of-York, Inchgarvie, Methley-Hall* et *Asia* sont arrivés avec 1,557 b. de laine de Bombay.

Depuis la fermeture des enchères les affaires dans les diverses laines étrangères ont été bien faibles, y compris quelques lots des Indes Orientales qui avaient été retirés lors de la vente publique et qui ont trouvé preneur par contrats privés aux prix courants.

Les rapports des centres manufacturiers sont peu encourageants car les commerces de tapis et de couvertures sont très calmes.

Le marché de laines du pays, toutefois, est un peu plus ferme et avec plus de demande, les cours précédents sont maintenus.

Pour les enchères de juillet les nouveaux arrivages des Indes Orientales atteignent à présent 4.156 b., et avec 2,000 détenus par les importateurs et 11,926 dont nous sommes avisés, nous espérons de nouveau, un total élevé effectif, car nous avons toute une semaine pour que les embarquements soient encore faits à temps.

RONALD FILS et Cie.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Gustar-Bitter* parti d'Alger le 29 mai avec laines pour Dunkerque, est attendu à tous moments en ce port.

Le steamer *Cambrai* est actuellement à Bordeaux où il prend le complément de sa cargaison pour Dunkerque, venant de Marseille avec laines en transbordement.

Le steamer *Natal* des messageries maritimes, prend actuellement charge en Australie pour Marseille.

Les steamers *Syria, Ville-de-Bone* et *Stella-Maris* sont arrivés à Marseille le 10 juin venant d'Oran avec laines et moutons.

Le steamer *Dauphin* arrivé de Bône à Marseille y a débarqué 484 b. laine.

Le steamer *Ville-de-Tanger* a débarqué à Cette le 9 juin 10 b. laine en suint provenant de l'Algérie.

Le steamer *Ville-de-Lille* a suivi de Marseille le 11 juin pour Dunkerque touchant à Cette et Bordeaux. Ce steamer est porteur de plusieurs transbordements.

Le steamer *Poitou* a débarqué à Marseille 11 b. laine provenant de Caffa.

Le steamer *Rocagnano* arrivé à Marseille de la Corse y a débarqué 15 b. laine et 35 sacs laine à ordre de Propriano et 23 b. laine d'Ajaccio.

Le steamer anglais *Lake-Champlain* est attendu journellement à Dunkerque venant de la Plata.

Le steamer *Ville-de-Naples* a débarqué à Marseille 90 b. laine provenant d'Alger.

Marchés anglais

YORK, 10 juin.

Aux quantités laissées la semaine dernière se sont joints plusieurs lots de nouvelle laine choisie aujourd'hui. L'assistance des acheteurs était faible, résultant du calme du commerce de West Riding et une portion de la laine offerte à seuil changé de main à des cours plus bas que ceux de la saison dernière.

La laine de mouton agneau d'un an s'est élevée de 10s 3d à 10s 9d, celle de brebis de 9s 3d à 9s 6d, demi-agneau, demi-brebis 9s 9d et 10s, brebis croisée 8s et 9s, et d'agneau croisé de 9s à 9s 6d par kilog. de 14 1/4 livres.

Situation météorologique. — Paris 13 juin. — Les fortes pressions persistent sur la France, l'Autriche et s'étendent jusqu'en Sicile. La dépression du nord de l'Ecosse s'est transportée en Norvège où le baromètre a baissé de 8 °/° à Christiansund. Les vents soufflent d'entre sud et ouest sur le nord du continent, ils sont faibles des régions Est ailleurs. On signale des pluies faibles en Finlande, assez abondantes en Allemagne, en Autriche et sur le sud de la Russie.

La température est en hausse sur presque tout le continent.

Le thermomètre marquait ce matin — 7° à Bodo, 15 à Paris, Berlin, 20 à Nice, 22 à Alger et 5 à Biskra.

En France, le temps beau et chaud va persister.

A Paris, hier, belle journée.

Maximum, 24° ; minimum, 8°9.

NOUVELLES MILITAIRES

Réserve de l'armée active. — *Appel en 1887 des classes 1878 et 1880.* — Les réservistes de l'armée de terre des classes 1878 et 1880 qui marchant avec ces classes d'après l'indication portée sur leur livret individuel, sont appelés sous les drapeaux pour prendre part à une période d'exercices, savoir :

I. — En une seule série, du lundi 22 août au dimanche 18 septembre : les réservistes des régiments d'infanterie de ligne, de zouaves et de tirailleurs ; des bataillons de chasseurs à pied, du régiment de sapeurs-pompiers ; des régiments du génie (sapeurs-conducteurs exceptés); des bataillons d'artillerie de forteresse ; des compagnies d'ouvriers militaires de chemin de fer du génie employés sur les réseaux de *chemins de fer*.

II. — En une seule série, du lundi 3 octobre au dimanche 30 octobre : Les réservistes de la cavalerie.

III. — En une seule série, du jeudi 1er septembre au samedi 10 septembre : Les réservistes de la gendarmerie.

IV. — En deux séries : 1re série du lundi 26 septembre au dimanche 23 octobre : les réservistes de la classe 1878 affectés aux régiments d'artillerie, aux régiments d'artillerie-pontonniers, aux compagnies des sapeurs-conducteurs du génie ; 2e série du jeudi 27 octobre au mercredi 26 novembre : les réservistes de la classe de 1880 affectés aux régiments d'artillerie, aux régiments d'artillerie-pontonniers, aux compagnies de sapeurs-conducteurs du génie.

V. — Sont convoqués par ordre individuel, pendant tout le cours de l'année : les réservistes du train des équipages militaires; des sections de secrétaires d'état-major et du recrutement ; des sections de commis et ouvriers d'administration ; des sections d'infirmiers militaires; des compagnies d'ouvriers d'artillerie ; des compagnies d'artificiers ; les auxiliaires du service télégraphique.

VI. — Les réservistes de l'armée de mer qui font partie des classes 1878 et 1880 ou se sont engagés volontairement du 1er janvier au 31 décembre 1879 et du 1er janvier au 31 décembre 1881 sont appelés pour faire une période de 28 jours du lundi 22 août au dimanche 18 septembre inclusivement. Ils devront être rendus avant midi au port militaire chef-lieu de la circonscription maritime de réserve. Ce port est Cherbourg pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches apposées sur les murs de toutes les communes.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Nous avons donné l'*ultimatum* hautain signifié aux opportunistes lillois par le *Libéral du Nord*.

Aujourd'hui notre confrère accentue encore sa note séparatiste.

« *Nous irons jusqu'au bout dans nos votes. Et ce sera aux électeurs de M. Girard à voir finalement qui ils préfèrent de M. Folleville ou du réactionnaire.* »

Voici maintenant la réponse du berger à la bergere que l'*Echo du Nord* nous apporte sous forme d'une délibération du comité opportuniste de Cambrai :

« Les électeurs sénatoriaux, réunis le 11 juin à Cambrai, déclarent reprouver énergiquement l'attitude de ceux qui, oubliant les traditions de discipline respectées jusqu'à ce jour par le parti républicain du Nord, préconisent la désunion à tous les degrés de scrutin, dût même cette désunion assurer le triomphe du candidat réactionnaire.

« La réunion est d'avis que cette attitude est d'autant plus déplorable que, si elle se prolongeait à outrance, elle pourrait transformer en hostilité la sympathie que les conseillers généraux de l'arrondissement de Cambrai, et le conseil municipal de cette ville en particulier, ont toujours témoignée à la cause douaisienne dans la question de Facultés.

« Elle décide qu'une copie de la présente délibération sera envoyée au *Comité républicain de Douai.* »

On le voit, il se produit une évolution assez curieuse : les opportunistes et les radicaux cambrésiens, qui, jusqu'ici, avaient soutenu la cause du maintien des Facultés à Douai, se disposent à passer à Lille avec armes et bagages.

Paroles odieuses

Nous lisons dans le *Nouvelliste* :

« Nous constatons que pas un seul des journaux qui soutiennent la candidature de M. Girard n'a démenti les paroles odieuses que ce candidat a prononcées pendant la guerre de 1870 :

« *Sous l'Empire, je n'ai cessé de déclarer que je refusais, par tous les moyens, quels qu'ils fussent, de répandre mon sang.* »

» (Signé) : Alfred GIRARD, avocat. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

NOUS AVONS loué comme il convenait le petit speech du préfet du Nord aux conseillers municipaux de Roubaix. Cela semble déplaire au *Progrès du Nord* qui prête ces paroles à M. Saisset-Schneider :

« Je compte, messieurs, sur votre concours, en toute circonstance, pour la défense des institutions existantes. »

Où donc le *Progrès* a-t-il pris cela ? M. Saisset-Schneider n'a pas prononcé cette phrase et il n'a rien dit d'approchant. Parlant aux représentants municipaux *indépendants* de Roubaix, il est resté dans le domaine des affaires communales et c'est justement en quoi il a montré un véritable tact. S'il avait tenu le langage que lui attribue le *Progrès*, il eût fait preuve d'un mauvais goût, dont nous le croyons incapable. Des conseillers municipaux de Roubaix, quelles que soient d'ailleurs leurs préférences politiques, sont à la Mairie pour servir la cité et nullement pour prêter « *en toutes circonstances* » leur concours à un gouvernement ou à un ministère quelconque. Il y a vraiment trop de « circonstances » où les actes et les décisions du gouvernement et du ministère peuvent être en complet désaccord avec nos intérêts municipaux bien entendus, pour qu'on ait le droit de demander, *en aucun temps*, un pareil engagement à des édiles soucieux de leur honneur. M. Saisset-Schneider n'a pas songé à faire cette injure aux Roubaisiens.

Cette fois comme toujours le zèle du *Progrès* l'a mené trop loin.

Abandonnant le Conseil municipal, le journal radical nous pose cette question : Puisque votre opposition, à vous, *Journal de Roubaix*, n'est pas une opposition anti-constitutionnelle, pourquoi ne soutenez-vous pas la candidature Girard ?

Jusques à quand faudra-t-il répéter les mêmes choses au *Progrès* ?

Ce n'est pas le partisan de la République que nous combattons en M. Girard, c'est l'ancien député qui s'est fait l'approbateur et le défenseur de décrets, de lois, de mesures attentatoires à la liberté religieuse, à la liberté d'enseignement, à la liberté d'association, en un mot, aux droits de la conscience dans ce qu'elle a de plus intime et de plus délicat.

Que M. Girard nous déclare, demain, qu'il entend, par exemple, poursuivre la réforme des lois scolaires dans ce qu'elles ont d'injuste et de révoltant, qu'il s'engage à demander au Sénat d'amender ces lois, si contraires au droit et au sens commun, qu'on n'ose même pas les appliquer dans toute leur rigueur, que M. Girard s'engage de réclamer pour les catholiques l'égalité de traitement, je veux dire une part légitime dans le budget de l'instruction publique, que M. Girard nous promette cela et, nous l'affirmons au *Progrès*, nous garderons la neutralité entre son compétiteur et lui, car nous n'avons et ne voulons avoir d'engagement envers aucun parti politique.

Malheureusement, M. Girard ne peut prendre de tels engagements, pas plus qu'il ne peut effacer ses votes de député, parce qu'il est le prisonnier d'un parti à qui la République sert de pavillon et de moyen pour travailler à la désorganisation sociale du pays.

Voilà pourquoi nous sommes contre le candidat du *Progrès*.

Nous ne combattons pas, — et pourquoi ne l'avouerions-nous pas au *Progrès* ? — nous recommandons même volontiers les républicains libéraux et indépendants, assez courageux et assez patriotes pour rompre ostensiblement avec les factions d'extrême gauche, les républicains désireux de rendre la République habitable pour tous les bons citoyens.

Nous sommes et nous resterons les adversaires résolus des autres.

A. R.

Le Conseil municipal se réunira, vendredi, 17 juin, à sept heures et demie, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Tramways de Lille ; enquête sur l'unification des réseaux urbain et suburbain ; avis du Conseil municipal. — 2. Contributions directes ; habitations des directeurs et directrices des écoles communales ; contributions foncières et communales. — 3. Hospices ; inspection de M. le comte de Flers ; réponses aux observations ; avis du Conseil municipal. — 4. Secours et subsides ; société de tir national; demande d'augmentation de la subvention municipale. — 5. Secours et subsides ; société des courses de Roubaix; retrait de la demande de subvention.

6. id.; la Cæcilia roubaisienne, demande d'augmentation de subvention. — 7. Sapeurs-pompiers, complément du matériel d'incendie. — 8. Ecole de natation, mise en adjudication des buvette et restaurant. — 9. Bâtiments municipaux, école de filles de la rue du Coq-Français, reconstruction d'un poutrage, réception définitive. — 10. id., église Notre-Dame; demande d'un crédit pour grosses réparations, réception définitive. — 11. id.; école de filles de la rue des Anges, reconstruction d'un plancher dans le logement de la Directrice, réception définitive. — 12. id.; école maternelle de la rue de l'Ommelet ; acquisition d'un immeuble devant servir aux logements de la directrice et des adjointes.

13. Bâtiments municipaux; ferme de l'Ebouage; construction d'un magasin pour le matériel des fêtes réclamation de M. Vrosne, entrepreneur adjudicataire. — 14. Avertisseurs d'incendie; réclamation de M. Alexandre Toulet. — 15. Parc de Barbieux; rocailles. — 16. Voirie municipale; affaire pendante devant le Conseil d'Etat entre la Ville et MM. Leroux; demande d'une provision de 600 francs par l'avocat de la Ville. — 17. id., quai de Gand: pétition des propriétaires riverains. — 18. id., installation et entretien des bouches à incendie et des bornes-fontaines; demande de crédit supplémentaire. — 19. id., rue de Barbieux; classement et mise en état de viabilité; pétition des habitants. — 20, id., boulevard de Metz; construction d'un aqueduc. — 21. Ecole spéciale militaire; demande de bourse et de trousseau à l'Etat en faveur du jeune Millescamp Louis, élève à La Flèche; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Opérations financières de la ville de Roubaix pendant les exercices 1882, 4883, 1884, 1885 ; injonctions de la cour des comptes. — 2. Projet de fête à Roubaix en 1887; illumination au gaz de la Mairie ; installation définitive — 3. Bâtiments municipaux ; modifications à apporter à la Halle aux poissons. — 4. Bâtiments municipaux ; Ecole de garçons de la rue Montagne ; construction d'une buanderie,

5. Bâtiments municipaux; école de la rue Ternaux; réfection du portique-abri. — 6. Crèches: changement de local de la crèche Sainte-Marie. — 7. Voirie municipale; prolongement des rues du Coq-Français, de la Potennerie et création de voies nouvelles; proposition de M. Guillaume Lefebvre. (M. le Dr Carrette). — 8. Voirie municipale ; boulevard de Cambrai; demande de construction d'un aqueduc central. (M. Martel-Delespierre). — 9. id. rue du Pile: construction d'un aqueduc; demande d'autorisation d'employer le rabais de 11 0/0. (M. Béghin). — 10. id.; rue du Tilleul ; projet d'alignement. (M. le Dr Derville). — 11. id.; rue du Dalion; demande de déclassement, partie comprise entre la rue du Collège et la rue St-Antoine. — 12. Service vicinal; prélèvement en 1888 sur les revenus ordinaires des sommes nécessaires pour l'entretien des chemins vicinaux. (M. Delannoy). — 13. Gaz; demande de MM. Leblanc et Cie pour la canalisation à gaz sous le sol des routes départementales de Roubaix. (M. P. Destombes). — 14. Cimetière; mouument des doyens et curés. (M. P. Dazin).

15. Mont-de-Piété ; comptes et budgets de 1866 ; budget supplémentaire de 1887 ; avis du conseil municipal. (M. Roche). — 16. Fabrique de l'église du St-Sépulcre ; compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1888 ; avis du Conseil municipal. (M. P. Dazin). — 17. Fabrique de l'église St-Martin: compte administratif de 1886 et projet de budget pour 1888 ; avis du Conseil municipal. (M. P. Dazin). — 18. Fabrique de l'église St-Joseph : compte administratif de 1886 ; projet de budget de 1888 ; avis du Conseil municipal. (M. P. Dazin). — 19. Fabrique de l'église Notre-Dame ; compte administratif de 1886 et projet de budget de 1888 ; avis du Conseil municipal. (M. P. Dazin). — 20. Secours et subsides ; demande formée par Mme veuve Broyart. (M. le Dr Derville). — 21. Id.; demande d'un troisseau en faveur de la jeune sourdemuette, Clémence Dhalluin.

La Commission de la *Concordia* nous demande l'insertion de cette note :

« La *Concordia*, harmonie, a le vif regret d'annoncer qu'elle vient de recevoir la démission de son vice-président, M. Victor Cattelain.

« Cette détermination a été prise en raison de ses occupations personnelles qui l'empêchent de continuer d'apporter à la *Concordia* le temps et le dévouement que nécessitent les fonctions de vice-président.

« La *Concordia* sera toujours reconnaissante des services que M. Cattelain n'a jamais cesser de lui prodiguer et elle espère qu'il restera toujours de cœur avec elle.

« *La Commission de la « Concordia »*

La chorale l' « Union des Travailleurs », s'est rendue, dimanche, à 5 heures chez son président M. L. L., et lui a donné la sérénade que nous avons annoncée. Après une interprétation brillante de *la Vie d'une Rose*, chœur par T. Bonchoud, M. Georges Desquiens, vice-président, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je suis heureux de voir que tous les sociétaires aient répondu à mon appel pour offrir aujourd'hui une sérénade à notre courageux et dévoué président M. Léon Lardinois, qui a bien voulu nous seconder dans nos démarches faites en vue de préparer le Concours de Melun ; la Société est unanime à reconnaître que notre administration ne pourrait être mieux gérée que par M. Léon Lardinois; aussi est-ce avec un vif sentiment de reconnaissance que vous lui offrez cette superbe couronne, afin de lui rappeler sans cesse que l'*Union des Travailleurs* tient à honneur de récompenser les services rendus. »

A l'instant où M. Desquiens remettait la couronne, au président la société a chanté un vivat bien nourri. Les vins ont été offerts ensuite.

M. Léon Lardinois a répondu en ces termes :

« Je suis très flatté de la sérénade que vous venez de m'offrir en remerciement des services rendus.

» Je ne sais en quoi j'aurais pu mériter de votre part une telle faveur, car si je me suis multiplié pour préparer le concours de Melun, c'était mon devoir, puisque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à votre présidence.

« Que notre devise l'Union et le Travail soit toujours dans nos cœurs, Messieurs; Unissons-nous pour travailler sous la bonne direction de notre chef dévoué Emile Vromant et nous recueillerons encore comme à Melun la récompense de notre travail.

»Soyez persuadés, Messieurs, que mon dévouement vous est acquis et que mon seul souci est la prospérité de l'*Union des Travailleurs*.

»Je termine en buvant à la santé du Chef, du Vice-Président, Secrétaire et de la Commission; à vous tous Messieurs »

L'*Union des Travailleurs* s'est séparée ensuite en emportant un bon souvenir de cette belle fête. La couronne est celle qui a été offerte par M. Pierre Catteau, conseiller général.

Le classement des chevaux. — On nous demande l'insertion de l'avis suivant :

» Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur de rappeler que les opérations de la 1re Commission de classement des chevaux, juments, mulets et mules et voitures attelées susceptibles d'être requis pour le service militaire, se termineront, à Roubaix, le mercredi 15 juin courant, à 4 heures précises du soir.

» En conséquence, les intéressés qui ne se sont pas encore présentés devant ladite commission, sont invités à le faire avant le délai ci-dessus fixé, s'ils ne veulent être l'objet d'un procès-verbal. »

Un noyé. — Le cadavre d'un noyé a été retiré du canal, dans le bief compris entre le pont du Calvaire et celui du Sacré-Cœur, dans la matinée de lundi, vers dix heures et demie.

Le corps ne porte aucune trace de violence ; il paraît être celui d'un ouvrier âgé d'une soixantaine d'années ; il a l'index de la main droite amputé.

On a trouvé dans les poches du cadavre un mouchoir à carreaux bleus, un couteau et un porte-monnaie contenant 4 fr. 35.

Accident. — Un gamin, François Dehalle, a reçu lundi soir un coup de pied de cheval à la tête, à l'Hippodrome du Congo. M. le docteur Bernard l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Réparation d'honneur. — Madame Alha-Fidélie Gervais, femme Fischer, demeurant rue de l'Avenir, 32, avait été injustement accusée de vol de différents objets. En conséquence, une plainte avait été déposée contre elle par Madame Charles Niedergang, demeurant également rue de l'Avenir, 25, qui reconnaît aujourd'hui que cette accusation, *faite par elle*, était en tous points fausse et erronée, et regrette vivement sa façon d'agir.

Dont acte.

Chronique colombophile. — Voici les résultats du concours de Chateaudun, organisé chez M. Fidèle D'Hal, au *Pigeon Marin* à Croix. 421 pigeons lâchés à 5 h. 30 m., beau temps, vent nord-ouest. Convoyeur, Louis Leman.

1er prix, E. Maton ; 2e, J. Bonnel ; 3e, E. Baas; 4e, O. D'Hal; 5e, Debacker ; 6e, H. Salembier; 7e, Parent; 8e, Declercq ; 9e, J. Lepoutre; 10e, Desrousseaux ; 11e, Scamps ; 12e, F. Marsy; 13e, H. Salembier: 14e, G. Joye: 15e, Wanin; 16e, Vlaminck; 17e, Delmotte; 18e, P. Hespel ; 19e, Moormann; 20e, J. Bonnel; 21e, D'Halluin; 22e, F. Weerts; 23e, Guillemin; 24e, Wanin, 25e, Scamps; 26e, Schuller; 27e, Delmotte; 28e. Denonne.

29e prix, Wanin; 30e, A. Lepers: 31e, Deweust; 32e, F. Marsy; 33e, L. Farvaque; 34e, Niffle; 35e, F. Lepers; 36e, P. Hespel ; 37e, L. Farvaque; 38e, E. Dupuis; 39e, Vandeville; 40e, Carrette; 41e, E. Baas; 42e, A. Mathon; 43e, Fournier; 44e, Denonne; 45e, J. Vardavoir; 46e, Dazin: 47e. Buisine, 48. Vanacker: 49e, Defrenne ; 50e, Devrienne; 51e, J. Baert; 52. J. Baert ; 53e, Florin; 54e, E. Wille ; 55e. H. Salembier; 56e. A. Mathon.

57e prix, Coudroux : 58e, Descamps ; 59e, Debovère; 60e, J. Rabaux ; 61e, Denonne.

1er prix, 1,151 mètres 60 à la minute ; 11e prix, 1,140 mètres 05 à la minute : 21e prix, 1,106 mètres 87 à la minute ; 41e prix, 1,094 mètres 53 à la minute; 41e prix, 1,085 mètres 63 à la minute ; 51e prix. 1,071 mètres 72 à la minute ; 61e prix, 1,061 mètres 75 à la minute,

Dimanche 19 juin, concours sur Bretenil chez M. Deplechin, au 2e zouave, (derrière l'Eglise Ste-Elisabeth), 100 prix d'honneur. Mise en panier le samedi 18 juin de 3 à 6 heures du soir.

— *Concours d'Etampes*, 5 juin, organisé par la société le *Pigeon Noir*, établie chez M. J.-B. Desrousseaux, rue Pellart, à l'*Ours*. — 1000 francs prix d'honneur. 576 pigeons de concours, 76 pigeons d'honneur, total 652 pigeons lâchés par les soins de M. Aubin Veevaert à 6 heures, vent nord-ouest, beau temps.

1er prix, Emile Baas, Roubaix ; 2e, Bonnel, Roubaix ; 3e, Wannin, Roubaix ; 4e, Bonami Wibaux, Roubaix, 5e, Brissard, Lys ; 6e, Gouvy, Lille ; 7e, Desbuquoy, Lille ; 8e, Joye, Roubaix ; 9e, Achin, Roubaix ; 10e Duhamel, Roubaix ; 11e, Carbon, Roubaix ; 12e, Desbucquoy, Lille ; 13e, Gustave Browaeys, Roubaix ; 14e, Collart, Courtrai.

15e prix, Salembier, Roubaix; 16e, Salembier, Roubaix; 17e, Lepoutre, Roubaix; 18e, Debacker, Roubaix; 19e, Dubie, Roubaix; 20e, Fichelle, Roubaix; 21e, Catel, Blanc-Seau; 22e, Vaissier, Roubaix; 23e, Massez, Roubaix; 24e, Denonne, Roubaix; 25e, Emile Maton, Roubaix; 26e, Defrenne, Roubaix; 27e, Fournier, Roubaix.

28e prix, Salembier, Roubaix; 29e, G. Browaeys, Roubaix; 30e, Brissard, Lys; 31e, Liagre, Wattrelos; 32e, Rooms, Roubaix; 33e, Gouvry, Lille; 34e, Pierre Marcy, Roubaix; 35e, Vandeberkhove, Lille; 36e, Gouvry, Lille; 37e, Nérinck, Roub